

DECLARATION FINALE DE LA REUNION DE LANCEMENT DU RESEAU FRANCOPHONE DES REGULATEURS DE L'ENERGIE – 28 NOVEMBRE 2016

La 1^{ère} réunion internationale du Réseau francophone des régulateurs de l'énergie RegulaE.Fr s'est tenue à Paris le 28 novembre 2016 à l'invitation de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) française.

Les membres de dix-sept Autorités de régulation africaines, canadiennes et européennes sont convenus d'établir un tel Réseau. Plusieurs dispositifs de formation pour la régulation dans le secteur de l'énergie ont été présentés, la formation étant en effet un outil important pour le renforcement des capacités des régulateurs. En outre, les participants ont fait part de leurs expériences au sein de diverses structures de coopération régionale. Enfin, les régulateurs présents ont identifié des problématiques et des sujets d'intérêt communs, qui pourront être traités dans les futurs travaux du Réseau.

La Commission européenne a exprimé l'intérêt qu'elle porte à cette initiative.

Les participants, régulateurs de l'énergie et membres associés ayant la langue française en partage:

EXPRIMENT leur volonté de collaborer pour promouvoir la régulation du secteur de l'énergie, aux fins du développement socio-économique de leurs populations ;

RECONNAISSENT à cet effet

(1) la similitude des objectifs de la régulation de l'énergie dans tous les pays concernés, et notamment l'importance de l'énergie pour le progrès social, environnemental et économique ;

(2) l'existence de nombreuses valeurs communes, de nature à faciliter une approche similaire des questions liées à l'évolution vers une régulation plus efficace en faveur de l'intérêt général ainsi qu'à l'intensification des échanges d'énergie; et constituant une forte incitation au partage d'expériences ;

(3) la demande d'une coopération approfondie, fondée sur la compréhension réciproque des missions et des métiers des Autorités de régulation ;

(4) la nécessité de dialoguer sur les sujets fondamentaux de la régulation afin d'identifier les bonnes pratiques ;

(5) l'utilité d'un cadre de coopération visant à renforcer les capacités institutionnelles des autorités de régulation ;

ETABLISSENT un Réseau francophone des régulateurs de l'énergie RegulaE.Fr afin de renforcer la collaboration entre les Autorités de régulation

ADOPTENT une Charte fixant les objectifs et les missions de ce Réseau, et définissant les règles de son fonctionnement.

DESIGNENT le comité de coordination du Réseau, composé de Philippe de LADOUCETTE de la CRE française en tant que Président, et Hippolyte EBAGNITCHIE de l'ANARE ivoirienne et Marie-Pierre FAUCONNIER de la CREG belge en tant que Vice-présidents.

Fait à Paris, le 28 novembre 2016.

PARTICIPANTS

Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG) - Algérie
Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG)- Belgique
Autorité de Régulation de l'Electricité (ARE) - Bénin
Commission de Régulation de l'Energie et de l'Eau (EWRC) - Bulgarie
Autorité de Régulation du Sous-secteur de l'Electricité (ARSE) - Burkina Faso
Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) - Cameroun
Régie de l'Energie du Québec - Canada
Office National de l'Energie (ONE) - Canada
Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité (ANARE) - Côte d'Ivoire
Commission de Régulation de l'Energie (CRE) - France
Commission des Services d'intérêt Public (SPRK) - Lettonie
Institut luxembourgeois de régulation (ILR) - Luxembourg
Office de Régulation de l'Electricité (ORE) - Madagascar
Commission de Régulation de l'Electricité et de l'Eau (CREE) - Mali
Autorité Polynésienne de la Concurrence (APC) - Polynésie
Autorité de Régulation de l'Énergie (ANRE) - Roumanie
Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité (CRSE) - Sénégal